

↑↑ VOIE DÉDIÉE A6a ↓

Créteil, le 1^{er} juin 2015
Communiqué de presse

AUTOROUTE A6a : VOIE DÉDIÉE AUX BUS ET AUX TAXIS EN SERVICE À PARTIR DU 03 JUIN 2015

La voie dédiée aux bus et aux taxis est implantée :

- SUR 3 KM EN AMONT DE LA PORTE D'ORLÉANS,
- EN VOIE DE DROITE,
- DANS LE SENS PROVINCE > PARIS.

Elle fonctionne :

- LES JOURS OUVRÉS,
- ENTRE 7H00 ET 10H00,
- GRÂCE À UNE SIGNALISATION LUMINEUSE

Elle n'est pas activée en cas d'incident ou d'accident perturbant la circulation sur l'autoroute A6a.

Pour approfondir : voir site internet de la DIRIF

Contact presse : Mission Communication de la DiRIF - Robin LEROY : 01 46 76 87 80